

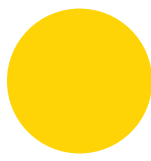
Législatives 2024. Annie Colinet souhaite « réveiller la conscience des citoyens »

Candidate pour le parti « Décidons nous-mêmes » de la troisième circonscription du Finistère, Annie Colinet fait pour la première fois campagne pour des élections législatives. Son objectif ? Redonner du pouvoir aux citoyens en mettant en place le référendum d'initiative citoyenne (Ric).

22/06/2024 à 21h04

Annie Colinet, candidate aux législatives pour Brest Rural pour « Décidons nous-mêmes », fait son entrée en politique. | OUEST-FRANCE

Le tractage dans les marchés, c'est tout nouveau pour Annie Colinet. « **Mais les gens se montrent curieux de notre programme, c'est intéressant.** » Pour cette néophyte de la politique, le challenge est de taille. Elle est candidate aux élections législatives pour [la troisième circonscription du Finistère \(Brest-rural\)](#) pour le parti « Décidons nous-mêmes ».



Cette habitante de Plabennec, âgée de 65 ans, s'est engagée après avoir participé à des réunions d'information sur le mouvement « Décidons nous-mêmes ». **« Je trouvais ça intéressant de vouloir remettre les citoyens dans l'arène politique. À l'origine, je n'avais pas l'intention de m'engager dans un parti, mais je veux défendre ces idées innovantes. »**

« Chacun aurait son mot à dire »

Si elle reconnaît que des personnes lui ont déjà affirmé que son programme restait « utopique », Annie Colinet

veut bien leur prouver le contraire. « **Ce que nous souhaitons, c'est avant tout de réveiller la conscience des citoyens, qu'on s'implique plus dans la vie politique** », plaide-t-elle.

Lire aussi : [Législatives 2024. Pourquoi n'y a-t-il aucun candidat LR à Brest-rural ?](#)

Elle défend principalement quatre grandes mesures : des assemblées citoyennes pour que chacun, à égalité, délibère et décide ce qui sera voté au parlement, l'exemplarité des élus, le contrôle effectué par les citoyens avec une possibilité de révoquer un élu s'il trahit la volonté populaire. Enfin, elle souhaite instaurer un référendum d'initiative citoyenne (RIC). « **Chacun aurait son mot à dire et la politique ne serait plus réservée aux élites** », détaille-t-elle.

Son suppléant est Loïc Gourmelon, âgé de 52 ans et informaticien. Si elle ne passe pas le premier tour, elle ne compte, pour l'instant, pas donner de consigne de vote.